

Le Mali : chronique d'une recolonisation programmée

mardi 22 janvier 2013, par [Collectif / Signatures multiples](#) (Date de rédaction antérieure : 4 avril 2012).

Sommaire

- [1. Le Mali dans l'ordre \(...\)](#)
- [2. La violence de la CEDEAO](#)
- [3. Le sens du coup de force du](#)
- [4. Quand l'ordre constitutionn](#)
- [5. Il est encore possible \(...\)](#)

« *Que les chèvres se battent entre elles dans l'enclos est préférable à l'intermédiation de l'hyène* ». Proverbe bamanan.

1. Le Mali dans l'ordre cynique du monde

Mis en lumière par l'amputation des deux tiers de son territoire, le coup d'Etat du 22 mars 2012 et l'embargo total de la CEDEAO, l'extrême vulnérabilité du Mali tient d'abord à la trahison des élites. Elles se voilent la face, réfutent tout débat de fond sur les enjeux de la mondialisation capitaliste. Désormais, tout est clair : la recolonisation du pays à travers les politiques néolibérales entre dans une nouvelle phase qui obéit au schéma libyen avec l'intervention directe de l'OTAN en moins. L'impérialisme collectif avait besoin d'exploiter, comme à Benghazi, les rancœurs et les rancunes d'une partie de la population qui a le sentiment d'être marginalisée. La rébellion touareg faisait parfaitement l'affaire. La revendication des deux tiers du territoire malien par le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA) vient d'être satisfaite avec la complicité de la « communauté internationale ».

L'os malien étant bien moins dur à briser que l'os libyen, il suffisait de mettre à profit l'état de déliquescence de l'armée nationale et de fermer les yeux sur la progression des assaillants lourdement équipés d'armes sophistiquées en provenance des arsenaux libyens pour que le tour soit joué. Tout cela s'est passé rapidement, entre le 17 janvier 2012 et le 04 avril 2012. Les puissants membres de la « communauté internationale » n'ont donc pas eu à se salir les mains. Ils pensent avoir l'honneur sauf pour avoir fait des déclarations de principes sur l'inviolabilité de l'intégrité territoriale du Mali. Or, c'est lorsque les rebelles du MNLA ont déclaré qu'ils ont atteint leurs objectifs que les Etats-Unis d'Amérique leur ont demandé de « cesser » les opérations militaires. Les enjeux énergétiques, sécuritaires, migratoires et idéologiques de la guerre globale trouvent leurs expressions dans cette recolonisation que les dirigeants politiques maliens n'ont pas vu venir et que certains d'entre eux refusent toujours d'admettre. La France espère obtenir de la future République laïque et démocratique de l'Azawad ce que le Président malien Amadou Toumani Touré (ATT) n'a pas su ou voulu lui accorder : la base de Tessalit hautement stratégique au plan économique et militaire ; de la fermeté dans la lutte contre l'émigration « clandestine » et Al Qaeda au Maghreb (AQMI). Plus ou moins indifférente au sort du peuple malien face à la double agression de la rébellion et de la CEDEAO, l'opinion publique occidentale est ébranlée après avoir appris la

participation de Ançar dine et de AQMI à cette recolonisation du Mali.

2. La violence de la CEDEAO contre le peuple martyr du Mali

Ebranlés et meurtris à l'idée d'être un peuple sans Etat et sans armée digne de ce nom face à des combattants lourdement armés, faisant tomber les villes les unes après les autres, les Maliennes et les Maliens subissent à présent le traitement de choc de l'embargo total de la part de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

C'est lors du Sommet extraordinaire du 27 Mars 2012 à Abidjan (Côte-d'Ivoire) que l'organisation sous-régionale a pris la décision d'envoyer à Bamako une délégation de très haut niveau pour demander au Capitaine Amadou Haya Sanogo qui a pris le pouvoir 22 Mars 2012 de restaurer, le plus rapidement possible, l'ordre constitutionnel. Elle a dû rebrousser chemin face à la mobilisation des victimes de la démocratie formelle et corrompue qui vivent ce coup d'Etat comme une délivrance. C'est à l'aéroport d'Abidjan que les Chefs d'Etats de la CEDEAO ont donné aux nouvelles autorités maliennes un ultimatum de 72 heures pour s'exécuter au risque de voir le Mali subir un embargo.

Ils ont mis cette menace à exécution à partir du lundi 02 Avril 2012, alors qu'à l'issue de la rencontre à Ouagadougou (Burkina Faso) d'une délégation du CNRDRE avec le Président du Burkina Faso qui joue le rôle de médiateur, le Capitaine Amadou Haya Sanogo a accepté le retour à l'ordre constitutionnel. Cette avancée, saluée par la plupart des Maliens et des Maliennes, n'était pas suffisante pour certains des Chefs d'Etat de la CEDEAO particulièrement intransigeants. Les sanctions dont il s'agit se traduisent en autres par :

- la suspension du Mali de toutes les instances de la CEDEAO,
- le rappel des ambassadeurs de l'organisation pour consultation,
- la fermeture des frontières,
- le gel des avoirs du Mali à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et le non approvisionnement des banques nationales,
- la suspension des programmes d'aide au développement.

Le levier militaire pourra se traduire par « *la montée en puissance de la Force en attente de la CEDEAO pour parer à toute éventualité...* »

Plus importants que l'aide extérieure pour les familles qui en bénéficient, les fonds de la diaspora dont une partie passe par Western Union et Money Gram manqueront également aux Maliennes et aux Maliens. La cherté de la vie qui, à elle seule, a créé un climat quasi insurrectionnel avant la rébellion et le coup d'Etat s'aggrave. Les prix flambent dans les régions occupées où les pillages portent surtout sur les aliments et les médicaments qui commencent à manquer.

3. Le sens du coup de force du 22 mars 2012

Les femmes, en l'occurrence les mères et les épouses des soldats qui montaient, sous équipés, au Nord pour défendre le Mali ont été les premières à manifester leur colère. Elles sont allées directement vers le Président Amadou Toumani Touré et lui ont demandé, plus d'une fois, des

comptes. La dégradation de la situation s'est ensuite traduite par des manifestations portant atteinte aux biens des personnes et personnalités appartenant à l'ethnie Touareg.

Le pourrissement de la situation est à l'origine du soulèvement d'Amadou Haya Sanogo et ses camarades qui a débouché sur le coup d'Etat du 22 mars 2012. La « communauté internationale » ne s'est pas émue, outre mesure, des atrocités commises à Aguelhok contre des militaires désarmés ni de l'occupation des villes du Nord les unes après les autres. Mais elle est immédiatement montée au créneau pour condamner un coup d'Etat qu'elle juge d'autant plus inacceptable qu'il survient dans l'un des « pays phare de la démocratie » à la veille d'une élection présidentielle à laquelle ATT n'était pas candidat.

Simpliste mais surmédiatisée, cette lecture arrange tous ceux et celles qui se laissent convaincre que le Mali était jusqu'ici une démocratie exemplaire. Le point de vue des déçus et des laissés-pour-compte de la démocratie est superbement ignoré voire méprisé.

4. Quand l'ordre constitutionnel « normal » sert de paravent

« *Nous ne voulons pas d'ancien, rien que du neuf* » scandaient les manifestants maliens lors des événements sanglants de Mars 1991 pour traduire leur aspiration profonde à un changement démocratique véritable. Ils étaient persuadés que le Président Moussa Traoré était le seul et unique fautif du naufrage de la nation et que son éviction suffisait à instaurer la démocratie et la justice. Il n'en a rien été. En vingt ans de « transition démocratique », assistée et encensée par la « Communauté Internationale », la montagne a accouché d'une souris. Le peuple est désespéré mais inaudible. Le coup d'Etat est survenu à cinq semaines du premier tour de l'élection présidentielle, dans un contexte quasi insurrectionnel. Totalement dévoyée, la démocratie servait de paravent aux affaires. Jugeons-en :

- Le multipartisme que nous appelions de tous nos vœux, au lieu de favoriser le débat d'idées et la confrontation de projets de société entre formations politiques, s'est traduit par la prolifération des partis dont le nombre dépasse 140 actuellement pour un pays de 14 millions d'habitants. Coupés de leur base électorale, les dirigeants démocratiquement élus sont occupés à plein temps par toutes sortes de stratégie de captation de « l'aide au développement » et des opportunités d'affaires que le système néolibéral offre.
- Ce sont les gagnants de ce système économique et politique mafieux qui, en « démocrates milliardaires » s'apprêtaient à se disputer la place d'ATT en achetant tout ce qui peut l'être, du bulletin de vote à la conscience des électeurs/trices.
- « Enrichissez-vous et taisez-vous » est la règle non écrite du jeu politique, pendant que les opérations cosmétiques de bonne gouvernance dont le Bureau du Vérificateur Général entretiennent l'illusion de l'exemplarité démocratique.
- Leurs enfants qui, avec ostentation, fêtent leurs milliards ajoutent à l'indignation des jeunes déshérités qui n'ont droit ni à une école de qualité ni à l'emploi et au revenu ni à un visa pour aller tenter leur chance ailleurs.
- Aucun parti politique ne peut se prévaloir aujourd'hui d'une base électorale éduquée et imprégnée des enjeux et des défis du changement de manière à choisir leurs dirigeants en connaissance de cause et à les contrôler dans l'exercice de leurs fonctions. Les électeurs/trices ne sont contactés que sporadiquement mais assaillis à la veille des scrutins par des candidats toujours prêts à payer leurs voix.

- La société civile, dont le rôle est d'éduquer, de contrôler et d'interpeller la classe politique vit de compromis et de compromissions. C'est en évitant les sujets qui fâchent, qu'elle parvient à bénéficier des financements des partenaires techniques et financiers (PTF).
- La liberté d'expression chèrement acquise est sous surveillance dans les médias publics. Elle se traduit par l'existence d'un paysage médiatique dense (journaux et radios privés) qui, pour survivre, se comporte comme la société civile : savoir se vendre. Quant à l'unique chaîne de télévision nationale, l'ORTM, elle est « la voix de son maître ».
- Les entrepreneurs véritables, les locaux comme ceux de la diaspora qui ont envie d'investir dans leurs pays sont démotivés par une administration corrompue, prête à entraver les meilleures initiatives quand elle n'y trouve pas son compte.

5. Il est encore possible de sauver véritablement le Mali et sa bande Sahélo-saharienne

Le Mali n'est pas en danger du fait d'un « putsch militaire » mettant en péril un processus de démocratisation exemplaire, mais du fait de la démocratie formelle et des enjeux géopolitiques, économiques et stratégiques dont les citoyens ordinaires n'ont pas la moindre idée.

Face au rôle de pompier pyromane de la France dans la crise malienne, nous ne pouvons pas nous empêcher de penser à la loi N° 57-27 du 10 janvier 1957 créant une Organisation Commune des Régions Sahariennes (OCRS). Elle visait « l'expansion économique et la promotion sociale des zones sahariennes de la République française et à la gestion de laquelle participent l'Algérie, la Mauritanie, le Soudan (l'actuel Mali), le Niger et le Tchad ».

Pour sauver véritablement le Mali, il convient de :

- mettre ce drame national à profit pour renouer avec la pensée critique et le courage politique. Il est illusoire et suicidaire de croire que nous sommes un pays libre et indépendant, qui a juste besoin de dirigeants démocratiquement élus pour aller de l'avant. Les défenseurs de cette thèse sont les gagnants de l'ordre injuste et violent du monde, plus soucieux de leurs intérêts que du sort du peuple malien ;
- repenser l'indispensable démocratisation du Mali en termes de seconde libération. Cette exigence qui s'imposait au plan politique, économique, monétaire et culturel revêt désormais une dimension territoriale. La tâche est d'autant plus rude que les enjeux sont colossaux et les rapports totalement asymétriques ;
- privilégier la résistance par le réarmement moral, la créativité politique et la solidarité envers les plus vulnérables en l'occurrence les femmes, les jeunes et les ruraux. La tentation de mobiliser immédiatement cinquante millions de dollars pour l'achat d'armement ou de faire appel à la force d'interposition de la CEDEAO, ouvre la voie à une guerre asymétrique et sans fin ;
- gagner en lucidité et en maturité politique en nous disant que les « émergés » qui dictent leur loi en économie comme en matière de démocratisation ont d'abord besoin des immenses richesses de notre continent, en occultant la violence du modèle économique qu'ils planétarisent : pendant que le Mali s'enlise dans la guerre au Nord et que les Maliens se demandent comment survivre, le pillage de l'or, dont leur pays est riche, se poursuit allègrement au profit des multinationales. Il nous appartient d'être perspicaces dans l'analyse des enjeux et des rapports de force et audacieux dans la défense des intérêts de notre pays qui ne sauraient être confondus avec le compte en banque de

quelques individus légitimés par des élections frauduleuses ;

- faire du Mali un cas d'école pour la CEDEAO, dont les chefs d'Etat dans leur intransigeance envers les auteurs du coup de force du 22 mars craignent surtout d'être déstabilisés tant dans leur position de rente que dans leurs certitudes. La remarque est valable pour les partis politiques dont le rêve est de les remplacer dans l'ouverture de nos économies au marché mondial déloyal ;
- rappeler aux puissances occidentales que ce sont les mêmes politiques d'assujettissement et de pillage qui sont à l'origine de l'émigration « clandestine », l'intégrisme religieux et les attentats qu'ils qualifient de terroristes.

Nous concluons, à la lumière de ce qui précède, qu'il n'appartient pas aux Chefs d'Etat de la CEDEAO d'être juges et partie en statuant sur l'état de la démocratie comme dans le cas malien, mais aux peuples souverains.

La gravité de la situation au Mali et dans la bande sahélienne exige la convergence des luttes des peuples agressés du Sud et celles du Nord dont les dirigeants, donneurs de leçons de démocratie et fauteurs de guerres se sentent plus redevables de comptes aux agences de notations qu'à leurs électeurs.

Rendre justice au peuple martyr du Mali dans les circonstances actuelles, commence par la levée immédiate de l'embargo qui lui est infligé et la reconnaissance de son droit à l'initiative, de penser et de proposer à la CEDEAO une stratégie concertée de sortie de crise.

Fait à Bamako, le 4 Avril 2012

SIGNATAIRES

Aminata d. Traoré (animatrice du Forum, essayiste) ; Seydou Badian Kouyaté (écrivain) ; Assetou Founé Samaké (enseignante) ; Karamoko Bamba (mouvement Nko) ; Ismael Diabaté (Artiste peintre) ; Doumbi Fakoly (écrivain) ; Jean Bosco Konaré (Historien) ; mandé Alpha Diarra (écrivain) ; Madani Koumaré (économiste) ; Boris Boubacar Diop (Ecrivain) ; Abdoulaye Niang (économiste) ; Boubacar Coulibaly (Expert comptable) ; Ndo Cissé (Université des Lettres) ; Nathalie Mdela Mounier (écrivain) ; Aissata Cissé (communicatrice) ; Mariam Kanakomo (communicatrice) ; Safi Sy (Educatrice) ; Sylvie Sanogo (Educatrice) ; Haoua Keita ; Abdoulaye Sangare (Avocat)...

P.-S.

* <http://www.afrik.com/article25273.html>